

Bonjour M. Roche

Tout d'abord je tiens à m'excuser pour cette réponse tardive, mais on ne m'a transmis votre lettre qu'hier.

Voici nos réponses à vos questions :

1. La lutte contre l'exclusion et le mal-logement :

Une municipalité ouvrière soutiendrait les luttes des locataires contre les expulsions, les luttes des sans-abris pour réquisitionner les logements vides (il y a au moins 7 000 sur Clermont-Ferrand). Elle serait au côté des démunis, des travailleurs, y compris contre les décisions injustes de l'Etat et contre les spéculateurs privés. Elle ne reconnaîtrait pas le droit de propriété lorsque des êtres humains couchent dehors. Elle soutiendrait les associations, syndicats, luttant au côté des milieux populaires en mettant à leur disposition les moyens matériels et humains.

Mais le manque de logement est un problème national. L'Etat devrait engager directement les architectes, ingénieurs, techniciens, peintres, maçons pour construire à travers tout le pays les logements manquants. Non seulement il se désengage de ce problème, mais il en reporte le poids sur les municipalités. De plus, gouvernement après gouvernement, il diminue sans cesse leurs dotations de fonctionnement. Il n'y a pas de réelle solution quand on en est réduit à gérer la misère.

La solution ne passera in fine que par le changement de ce système capitaliste. C'est lui qui permet la spéculation sur les bâtiments, qui entraîne des prix de loyers inaccessibles pour les classes populaires.

2. La lutte contre les violences faites aux femmes :

Concernant les violences faites aux femmes, nous partageons votre analyse. Nous en concluons que nous ne sommes pas encore sortis de la barbarie. Les inégalités sociales dans cette société pèsent bien plus encore sur les femmes.

Lutte ouvrière se situe pleinement dans les courants féministes qui sont apparus dès la fin du 19^{ème} siècle avec notamment des militantes comme Rosa Luxembourg, Clara Zetkin et bien d'autres jusqu'à nos jours.

Alors il faudrait que policiers et gendarmes soient correctement formés et abandonnent leurs préjugés machistes pour recueillir les plaintes ; que les tribunaux soient désengorgés pour traiter rapidement et correctement ces affaires ; toutes choses qui finalement ne pourront disparaître qu'avec cette société inégalitaire.

Une municipalité ouvrière pourrait offrir suffisamment de lieux d'hébergement pour celles qui sont obligées de quitter leur foyer. Et, là aussi, soutenir les associations venant en aide à ces femmes. Mais elle mettrait également en avant la nécessité de supprimer les inégalités sociales par l'expropriation de la grande bourgeoisie, condition indispensable pour supprimer les inégalités hommes-femmes.

3. La place des associations :

Vous aurez compris ce que nous pensons du rôle des associations qui dénoncent les inégalités et aident les milieux populaires : il est indispensable. Mais il s'agit de problèmes qui concernent l'ensemble de la société. Une municipalité peut prendre quelques mesures, mais elles seront toujours limitées.

Nous pensons que ce sont les travailleurs, les classes populaires, qui subissent directement les conséquences de la misère, qui doivent prendre ces fléaux en main. Ils peuvent se mobiliser dans les quartiers contre les expulsions, pour réquisitionner tel ou tel bâtiment. Une mairie ouvrière participerait et soutiendrait ces luttes, ainsi que toutes les associations qui en seraient.

En vous souhaitant bon courage pour la poursuite de votre engagement, recevez, M. Roche, nos sincères salutations.

Marie Savre